



PRÉFECTURE D'INDRE-ET-LOIRE

DIRECTION DES ACTIONS INTERMINISTÉRIELLES

**Commission pour la Promotion de l'Égalité
des Chances et de la Citoyenneté (COPEC)**

Affaire suivie par Mme Laurence SAUGET, Secrétaire Permanente

Tél. 02.47.33.11.06 - Fax. 02.47.64.76.74

H:\daciSCOPEC\secretariat permanent\reunions\pv2008\Pv reunion 11 12 2008.doc

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DE LA C.O.P.E.C. DU 11 DÉCEMBRE 2008

L'assemblée plénière de la commission pour la promotion de l'égalité des chances et de la citoyenneté (C.O.P.E.C.) s'est tenue le jeudi 11 décembre 2008 à 10 H, à la préfecture, sous la présidence conjointe de M. Salvador PEREZ Secrétaire général à la préfecture d'Indre-et-Loire, de M. Philippe VARIN Procureur de la République et de M. Jean-Louis MERLIN Inspecteur d'Académie, Directeur des services départementaux de l'Éducation nationale. (cf. liste des participants annexe 1)

* *

M. le Secrétaire général ouvre la séance en excusant l'absence de M. le Préfet, retenu par un déplacement ministériel imprévu, remercie les participants pour leur présence et présente l'ordre du jour (cf. annexe 2), très complet qui marque dans ce département une déclinaison variée d'actions concrètes dans le domaine de l'égalité des chances.

I. LES ACTIONS INITIÉES PAR LE SECRETARIAT DE LA COPEC EN 2008

M. l'Inspecteur d'Académie rappelle que la Charte partenariale sur les interventions au sein des collèges, qui a été signée avec le Préfet d'Indre-et-Loire le 14 novembre 2008, prend acte de l'action qui a été menée dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté par le secrétariat permanent de la C.O.P.E.C. depuis 2005-2006.

Selon ce dernier, cette action doit se poursuivre dans l'avenir.

M. l'Inspecteur d'Académie fait observer que d'autres acteurs participent à cette démarche citoyenne comme la LICRA, la Direction départementale de la Sécurité Publique, la Fédération des œuvres laïques...

Il souligne que ce partenariat avec la C.O.P.E.C. s'inscrit dans une démarche globale de l'éducation à la citoyenneté.

En effet, conformément à la loi d'orientation de 2005, les élèves qui sortent du système scolaire doivent avoir acquis un socle commun de connaissances et de compétences qui comprend les apprentissages scolaires et les valeurs de la République.

Mme SAUGET indique qu'au cours de l'année scolaire 2007-2008, dix collèges ont été concernés par des interventions menées dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté, ce qui a permis de toucher + 3 000 élèves.

La Charte partenariale sur les interventions au sein des collèges précitée a été transmise à l'ensemble des chefs d'établissements des collèges d'Indre-et-Loire qui pourront s'adresser à Mme SAUGET par la suite pour solliciter des interventions.

En dehors des actions relatives à l'éducation à la citoyenneté au sein des établissements scolaires, le secrétariat permanent de la C.O.P.E.C. a animé des actions de prévention sur la notion de discrimination auprès des professionnels comme le montre le tableau ci-dessous :

STRUCTURES CONCERNÉES	NOMBRE DE PARTICIPANTS
Val Touraine Habitat	10
Les stagiaires BAFA (diplôme de moniteurs de colonies de vacances)	Une trentaine
Les travailleurs sociaux du service action sociale du conseil général 37	50
La fédération des œuvres laïques 37 et ses partenaires	12
Le collectif d'association d'accompagnement social (la halle de jour, la Barque, l'association porte ouverte...)	8
Les demandeurs d'emploi accompagnés par le centre social de la Rabière point-relais-emploi-formation	4

II. LES ACTIONS INITIÉES PAR M. LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE

M. le Procureur de la République souligne le fait que la Justice s'intéresse à l'égalité des chances sur deux niveaux :

1/ dans le cadre de l'accès aux droits :

Ceci est attesté par la mission qui est remplie par les points d'accès aux droits qui sont animés par Mme VAN ASSCHE sous l'autorité du Président du Tribunal de grande instance. Il en existe quatre en Indre-et-Loire :

- Tours (sanitas),
- Tours-nord,
- Saint-Pierre-des-Corps,
- Chinon.

Le Conseil départemental d'accès aux droits contribue au financement de consultations juridiques gratuites au profit des publics démunis.

Les maisons de justice et du droit : il a été créé une MJD à Joué-les-Tours, qui est animée par un greffier et un fonctionnaire territorial. Cette instance offre également des consultations juridiques gratuites aux publics. Ainsi, en date du 31 octobre dernier, on relevait 2 386 consultations juridiques physiques ou téléphoniques assurées par la maison de justice et du droit.

Par ailleurs, l'association départementale d'aide aux victimes d'infractions pénales 37 donne des conseils juridiques aux victimes, leur apporte un soutien et les accompagne dans leurs démarches.

2/ Sur Le plan répressif, on note une progression dans le traitement de certaines infractions telles que les injures raciales ou religieuses.

Les modes de preuves ont été étendus avec la légalisation du "testing" en 2006 lors de l'adoption de la loi du 31 mars 2006 sur "l'égalité des chances".

Le "testing" qui permet de provoquer l'infraction tend à démontrer le comportement coupable de l'auteur des faits lorsqu'il refuse d'accueillir une personne d'origine étrangère par exemple. M. le Procureur de la République insiste sur le fait que la réalisation d'une opération "testing" suppose un minimum d'organisation en amont.

Selon M. VARIN, il convient d'améliorer les conditions de prise en charge de la plainte de la victime par le biais de formations au profit des agents des services de police et de gendarmerie.

Par ailleurs, la médiation pénale organisée par M. BRIEUDE, délégué du Procureur constitue également un moyen de traiter l'infraction telle que la discrimination.

M. le Procureur de la République signale que suite à une circulaire du garde des sceaux, un pôle anti-discrimination verra le jour en Indre-et-Loire à la fin de janvier 2009.

Ce dispositif serait composé d'institutions et d'associations. Il s'agirait de créer une cellule de veille chargée de faire émerger les phénomènes discriminatoires notamment dans les domaines de l'emploi, du logement ou de la santé et d'y mettre fin par des actions appropriées.

Enfin, M. le Procureur de la République évoque les stages citoyenneté, qui constituent une réponse face à certains comportements irrespectueux à l'égard de la société. Ces stages sont organisés sur trois jours et mis en place par la Fédération des œuvres laïques en partenariat avec le service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP). Le secrétariat permanent de la C.O.P.E.C. anime des interventions sur les préjugés et les stéréotypes dans le cadre de ces stages.

* *

M. le Secrétaire général nous informe que M. René GOURDIN vient d'être désigné correspondant local de la Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'Egalité pour le département d'Indre-et-Loire.

III AUTRES DOMAINES ACTIONS

a) Domaine de l'emploi

S'agissant du domaine de l'emploi, des actions de grande ampleur ont été entreprises sur le département d'Indre-et-Loire :

M. FRADET rappelle que le dispositif dit "allocation pour la diversité dans la fonction publique" a été décliné en Indre-et-Loire :

Ce dispositif, qui a été initié par le Gouvernement en 2007 et reconduit en 2008, permet aux étudiants et demandeurs d'emploi de bénéficier d'aides financières pour accéder aux emplois de la fonction publique. En 2008 sur 7 dossiers présentés par le département d'Indre-et-Loire, 3 ont été retenus par le Préfet de région pour une allocation de 2 000 €chacun.

- La Charte de la diversité dans les entreprises :

Mme CARLAT rappelle qu'en 2008, la direction du travail et les services de la préfecture ont entamé un travail partenarial avec le MEDEF et la CGPME pour aboutir à la signature d'une charte de la diversité.

Elle souligne que cette action a pu être menée grâce à l'appui et l'expérience du service public de l'emploi local et notamment du soutien de la mission locale de Touraine pour sensibiliser les entreprises locales à la lutte contre les discriminations sur l'embauche des jeunes en insertion et des travailleurs handicapés.

Mme CARLAT indique que cette Charte de la diversité qui sera signée le 11 décembre 2008 en fin d'après-midi est un document qui se compose de six engagements dont les trois principaux sont les suivants :

- 1 - former et sensibiliser les entreprises à la lutte contre les discriminations,
- 2 - mettre en place dans les entreprises des procédures de recrutement et de gestion des ressources humaines,
- 3 - refléter la diversité de la société française dans les entreprises.

Les moyens proposés aux entreprises pour leur permettre de concrétiser leur engagement sont les suivants :

1. Un programme de sensibilisation à l'aide du passeport de la diversité,
2. Un programme de formation,
3. La constitution d'un réseau d'échange entre les employeurs.

Neuf entreprises ont accepté de signer la Charte de la diversité, d'autres pourront suivre le mouvement au cours de l'année 2009.

- Autres dispositifs plate-forme et dossiers CUCS

Dans le cadre du contrat urbain de cohésion sociale, dans lequel la lutte contre les discriminations est une priorité transversale, **M. MAILLER** évoque la méthode de recrutement par simulation mise en place par la plate-forme de vocation (ANPE).

Cette méthode consiste à mettre le jeune en situation d'emploi par le biais d'exercices pratiques qui sont élaborés en partenariat avec les entreprises qui recrutent.

En 2007, la plate-forme de vocation a procédé à 350-400 recrutements dans les entreprises d'aide à domicile, la grande distribution, le bâtiment ou les transports.

En 2009, l'objectif fixé serait de monter à 600 recrutements en développant les parts de marchés par l'adhésion d'autres entreprises et en ouvrant davantage cette méthode à des publics plus variés : (personnes handicapées, femmes,...).

M. FRADET souligne le fait que l'entreprise IKEA de Tours (qui a adhéré à la plate-forme) a recruté 14 personnes sur 200 provenant des quartiers sensibles, alors que l'entreprise IKEA de Rennes n'en a recruté que deux. **M. FRADET** remercie le service public de l'emploi pour son investissement.

- Fonds de garantie à l'initiative des femmes

Mme LORIN indique que les femmes sont victimes d'une double discrimination et que les stéréotypes sont véhiculés par les femmes et les hommes.

Elle insiste sur le fait que le Gouvernement s'efforce de conformer sa réglementation sur l'égalité salariale entre les hommes et les femmes à la législation européenne.

Le site du ministère du travail peut être consulté pour prendre connaissance de la synthèse des travaux réalisés par le Ministère du travail, ainsi que des bilans sur la charte de la diversité de 2004.

Mme LORIN présente la mise en place d'un fonds de garantie permettant aux femmes de créer ou de reprendre une entreprise. Ainsi, les femmes qui ont plus difficilement accès au prêt bancaire peuvent se voir attribuer la garantie pour un prêt de 7 000 € par exemple.

Ce dispositif a donné lieu à la signature d'une convention entre le Préfet et la plate-forme initiative locale en novembre dernier.

Ce dispositif étant territorialisé, il permet aux femmes concernées de formuler leur prêt à l'échelon local.

Mme LORIN remet un document aux participants au cours de la réunion qui présente sous format power point le dispositif.

- Plan départemental pour l'emploi des travailleurs handicapés (PDETH)

Mme MALVEAU nous présente le programme départemental des travailleurs handicapés, dont l'objectif est de permettre l'insertion professionnelle de ces derniers.

L'action du PDETH s'articule autour de deux axes :

1 - une action d'information auprès des entreprises pour favoriser l'accueil des personnes handicapées. Les obligations des entreprises concernant l'emploi de ces personnes handicapées sont plus contraignantes : en effet, celles-ci doivent s'acquitter de contributions financières auprès de l'AFEFIPH à défaut de recruter des personnes handicapées.

2 - une action d'information auprès des personnes handicapées concernant leurs droits.

- Plan territorial de prévention et de lutte contre les discriminations

Mme DERGHAM informe que son recrutement a été réalisé au cours de septembre et que sa prise de fonctions s'est concrétisée au début du mois d'octobre.

Le poste de Mme DERGHAM bénéficie du cofinancement de l'Etat et de la Communauté d'Agglomération de Tours.

La création de ce poste fait suite à l'organisation de la journée des troisièmes rencontres sur la discrimination des jeunes et la diversité qui s'est tenue le 19 mars 2007 en présence de 300 acteurs. Cette manifestation a donné lieu à l'élaboration d'un plan territorial de prévention et de lutte contre les discriminations portant initialement sur le domaine de l'emploi et qui a été étendu par la suite aux domaines du logement et de la santé.

Ce poste s'inscrit également et surtout dans le cadre du contrat urbain de cohésion sociale, qui a fait de la lutte contre les discriminations une priorité transversale.

La Charte de la diversité précitée sera inscrite également dans ce plan territorial.

S'agissant du logement, un diagnostic sur la discrimination dans l'accès au logement sera proposé par l'ACSÉ en 2009 dans le cadre d'un marché de diagnostic.

b) Domaine du logement

Mme AUDOUIN présente un projet de diagnostic :

Jusqu'à présent et contrairement au domaine de l'emploi, la discrimination dans l'accès au logement n'a pas fait l'objet d'actions concrètes.

Le logement est venu dans un second temps et les connaissances sur ce thème se développent actuellement, d'où l'opportunité et l'originalité de la démarche du plan territorial de lutte contre les discriminations qui se met en place sur l'agglomération de Tours, puisque l'on se trouve sur un plan à triple dimension : l'emploi, le logement et la santé. C'est la première fois que l'on traite de ces trois domaines.

Cela permet d'agir transversalement et de confronter les processus discriminatoires.

Le marché de diagnostic de l'ACSÉ comporte des études en trois dimensions :

- 1/ Un outil de connaissances,
- 2/ Un outil de mobilisation des acteurs locaux privés et publics
- 3/ Un outil pour définir des axes d'actions.

Pour réaliser les trois objectifs de ce diagnostic, il serait créé un comité de pilotage porté par la commission habitat et cadre de vie du CUCS.

Les objectifs de ce diagnostic sont les suivants :

- 1/ disposer des éléments de connaissances quantitatifs et qualitatifs,
- 2/ analyser les modes opératoires des bailleurs, les mettre en perspective : peuplement et politique urbaine,
- 3/ définir des acteurs opérationnels.

Ce diagnostic s'adresse particulièrement aux populations immigrées. Une attention particulière sera portée au genre et à l'âge.

M. Pierre NZINDA, président du comité départemental de SOS-Racisme indique qu'à l'échelon national l'association a signé une convention avec le ministère du logement sur l'accès au logement des populations d'outre-mer sans en mentionner la date ni en séance ni lors d'un entretien téléphonique réalisé par la suite.

S'agissant de la circulaire du 18 juin 2008 relative à un plan d'actions en faveur de l'égalité des chances dans l'accès au logement pour les populations étrangères cumulant des difficultés économiques et sociales, **Mme BOURSAULT** a indiqué qu'un travail de recensement des données avait démarré avec la collaboration des bailleurs sociaux, ce qui a donné lieu à une remontée auprès du ministère de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire.

Ce travail devrait se poursuivre avec les différents partenaires concernés au cours de l'année 2009, afin d'avoir une vision partagée sur ce dossier et de proposer des actions communes.

S'agissant de la promotion de l'égalité des chances et de la citoyenneté, des démarches importantes ont été entreprises par différentes structures comme celles qui sont présentées ci-dessous.

c) Domaine de la jeunesse

M. GAGNON, président du BIJ, souligne le fait que le réseau des BIJ est très engagé en faveur de la lutte contre les discriminations et pour l'égalité des chances.

Ce dernier insiste notamment sur le fait que l'association bureau information jeunesse offre à chacun des jeunes intéressés un accès gratuit et libre à l'information.

M. GAGNON présente un certain nombre d'actions menées en faveur de la lutte contre les discriminations et pour la promotion de l'égalité des chances et de la citoyenneté :

↳ une action dite "métier et mixité" conduite en partenariat avec le CIDFF 37 et la chargée de mission aux droits des femmes et à l'égalité entre les hommes et les femmes avec un prolongement par des actions en collège,

↳ une action en faveur de la lutte contre le racisme dans un cadre européen sur la base d'une exposition avec le témoignage d'une jeune Allemande...

↳ L'association bureau information jeunesse a conçu avec différentes structures des permanences d'accueil et d'accompagnement des jeunes...

M. EMIG, directeur départemental de la sécurité publique, informe sur l'action citoyenne qui est menée par la police nationale au sein des collèges de la zone d'intervention de la police. Ces actions de prévention portent sur le "mineur et la loi" et "les violences faites aux femmes".

La direction départementale de la sécurité publique intervient sur sollicitation des collèges. En 2008, la police nationale a visité 13 collèges ce qui a permis de sensibiliser 700 élèves.

M. EMIG souligne le fait que cette action pourrait prendre plus d'ampleur avec la collaboration des réservistes notamment.

d) Domaine de la mémoire et de la culture

Mme STROHL informe que l'association LICRA-Touraine mène des actions de prévention et réalise un travail de mémoire auprès des collégiens, des foyers de jeunes et des lycéens.

Mme STROHL fait part d'un cas de xénophobie qui avait déjà été évoqué au cours de la précédente assemblée plénière de la C.O.P.E.C. et qui a été transmis à la Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'Egalité (HALDE).

Il s'en est suivi une délibération lue en séance et jointe en annexe 3 au présent compte-rendu.

M. CLAVEAU présente les principales actions qui sont menées par l'association lesbian & gay-pride de la région centre :

- ⇒ suite à la suspension de la charte destinée aux gérants de bars et de discothèques, l'association concentre son activité sur d'autres actions qui sont énumérées ci-après :
- ⇒ une marche contre l'homophobie organisée en novembre 2008,
- ⇒ la tenue de permanences d'accueil au profit des victimes,
- ⇒ l'organisation de la journée mondiale sur l'homophobie et la semaine "arc-en-ciel" prévue en juin,
- ⇒ une action menée en direction des scolaires sur la santé,
- ⇒ des actions en faveur de la lutte contre les discriminations à l'égard des populations séropositives,
- ⇒ la mise à disposition de documents sur la C.O.P.E.C. et sur la HALDE, la réalisation d'une plaquette pour faire connaître aux victimes les procédures judiciaires à engager suite aux actes homophobes,
- ⇒ la création d'une cellule de veille pour suivre la diffusion de propos homophobes sur Internet,
- ⇒ pour 2009, on peut citer notamment l'organisation d'une table ronde pour sensibiliser les acteurs concernés sur l'accueil des victimes homosexuels.

Les associations ANNABA et TERRA CERAMICA qui ont été invitées à participer à cette réunion nous font part du travail de mémoire mené par TERRA CERAMICA avec la diffusion d'un DVD en séance et du travail citoyen mené autour de l'activité artistique comme la danse menée par l'association ANNABA.

Ces deux présentations seront prolongées par des rencontres entre le secrétariat permanent de la C.O.P.E.C. et les deux associations concernées.

Mme Rachel VALLA, Directrice adjointe de l'association jeunesse et habitat n'ayant pu participer à cette réunion, les actions menées par son association seront reportées en annexe 4 du présent compte-rendu.

M. le Secrétaire général clôture la séance en présentant ses vœux aux participants et en les remerciant pour leurs interventions constructives.

ANNEXES

Annexe 1 - LISTE DES PARTICIPANTS

Etaient présents :

- Mme Christiane VAN ASSCHE, coordinatrice CDAD
- Mme Françoise MALVEAU, PDETH 37
- M. Kader HAMOU, directeur de Terra Ceramica
- Mme Gisèle OUILIBONA, CIDFF 37
- M. Emmanuel HAUDEBOURG, FOL 37
- M. Yves MAILLER, ANPE
- M. Lionel BRIEUDE, ADAVIP 37 et Délégué du Procureur pôle anti-discrimination
- Mme Hayat HARCHI, association ANNABA
- Mme Angélique PEGE, association ANNABA
- Mme Martine STROHL, LICRA Touraine
- M. Pierre NZINDA, SOS Racisme
- M. Marc EMIG, directeur départemental de la sécurité publique
- M. Thierry FORTUNY, Commandant direction départementale de la sécurité publique
- Chef d'escadron Patrick MONSAURET, groupement de gendarmerie 37
- Mme Nadine LORIN, déléguée aux droits des femmes et à l'égalité
- M. Diba MEDJAHEAD, Ecole de la 2^{ème} Chance Tours Val de Loire
- M. BAUGE, mairie de Joué les Tours
- M. Frédéric CLAVEAU, LGP Région Centre
- M. Emile GAGNON, BIJ 37
- M. Hugues RAVARD, communauté d'agglomération Tour(s) Plus
- Mme Géraldine GODOT, directrice de la Mission Locale de Touraine
- Mme Touatia DERGHAM, Mission Locale de Touraine
- Mme Anne AUDOUIN, Acsé
- M. Sébastien POULAIN, Val Touraine Habitat
- M. Jean-Pascal GOUJON, OPAC de Tours
- Mme Mélanie GOUEFFON, AFIJ
- Mme Christine FRESNEAU, AFIJ
- M. Yannick MENANT, direction départementale des affaires sanitaires et sociales
- Mme Christine RICHARD, inspection académique
- Mme Marie-Hélène CARLAT, direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle
- Mme Hélène FOUTOUS, sous-préfecture de Chinon
- M. Jean-Paul FRADET, préfecture, directeur des actions interministérielles
- Mme Frédérique BOURSAULT, préfecture, chef du bureau cohésion sociale et égalité des chances
- Mme Laurence SAUGET, préfecture, secrétaire permanente de la COPEC

Etaient excusés :

- Mme Claude ROIRON, Présidente du Conseil général,
- Mme Marie-France BEAUFILS, Sénatrice d'Indre-et-Loire, Maire de Saint-Pierre-des-Corps,
- M. Jean GERMAIN, Premier Vice-Président du Conseil régional du centre, Maire de Tours,
- M. Alain MICHEL, Maire de la Riche,
- M. Jean-Pierre DUVERGNE, Maire de Chinon
- Mme Christiane BLAT, Déléguée du Médiateur de la République,
- M. le Directeur des ASSEDIC du centre,
- M. Thierry FOUQUÉ, Directeur du centre social de la Rabière,
- Mme Rachel VALLA, Directrice adjointe de l'association jeunesse et habitat,

Annexe 2 - ORDRE DU JOUR

I. Les actions initiées par le secrétariat de la COPEC en 2008

A. Bilan des actions de sensibilisation à l'égard des professionnels et des publics et bilan de l'accueil du public (Mme SAUGET)

B. Charte avec l'éducation nationale sur les interventions dans les collèges (intervention IA) et bilan de l'année 2008 (Mme SAUGET) y compris bilan de l'allocation diversité (M. FRADET)

II. Les actions initiées par M. le Procureur de la République

- réseaux d'accès aux droits et stages citoyenneté
- bilan pénal
- pôle anti-discriminations

III Autres domaines actions

a) Domaine de l'emploi :

- charte de la diversité avec les entreprises (Mme CARLAT)
- autres dispositifs plate-forme et dossiers CUCS vers l'emploi (Mme CARLAT et ANPE)
- fonds de garantie à l'initiative des femmes (Mme LORIN)
- plan départemental pour l'emploi des travailleurs handicapés (PDETH) (Mme MALVEAU, coordinatrice du plan)
- plan territorial de prévention et de lutte contre les discrimination (Mme DERGHAM, chargée de mission pour l'égalité des chances), présentation des volets emploi, santé, logement

b) Domaine du logement

- diagnostic sur la discrimination dans l'accès au logement (Mme AUDOUIN, chargée de mission DR Acsé)

c) Domaine de la jeunesse

- double mixité dans le choix des métiers (Mme MALINGE, directrice du BIJ ou son président)
- action citoyenne en direction des résidents du FJT à Tours (Mme VALLA, directrice adjointe de l'association jeunesse et habitat - ex FJT)
- action « vivre ensemble, agir ensemble, construire ensemble » au sein des collèges (M. ROSAS, ligue des droits de l'homme)
- actions prévention « le mineur et la loi » et les violences faites aux femmes » dans les collèges (DDSP : M. EMIG ou M. FORTUNY)

d) Domaine de la mémoire et de la culture

- action en direction des collégiens et des lycéens menée par la LICRA Touraine (Mme STROHL)
- action « mémoire de nos aînés » à Joué les Tours par l'association Terra Ceramica (son président ou Mme AUDOUIN, Acsé)

IV Questions diverses

- évocation de la signature prochaine d'une charte (M. CLAVEAU, représentant l'association « lesbien et gay pride » de Touraine)
- évocation de la charte sur la promotion de l'égalité des chances dans la fonction publique signée le 2 décembre 2008 par le ministère du budget, des comptes publiques et de la fonction publique (à voir)

Annexe 3 : DÉLIBÉRATION DE LA HALDE n° 2006-82 DU 22 mai 2006

La LICRA-TOURAINNE est intervenue auprès de la HALDE pour soutenir une victime de xénophobie.

Les faits : Une Assistante sociale diligentée par le Conseil Général d'Indre-et-Loire avait tenu des propos xénophobes dans la rédaction d'une enquête liée à un jugement de divorce.

Il s'en est suivi une délibération de la HALDE n° 2006-82 adoptée le 22 mai 2006 qui a abouti aux conclusions suivantes :

Le collège de la HALDE a considéré que la reproduction de stéréotypes liés à des préjugés racistes par un travailleur social, était de nature à générer des discriminations et il a donc décidé de recommander au Président du Conseil Général d'Indre-et-Loire, d'engager une action de formation des travailleurs sociaux placés sous son autorité.

Le collège décide de porter cette délibération à la connaissance de l'Association des départements de France. Il invite cette association à une réflexion conjointe sur ces questions avec la Direction de la promotion de l'égalité.

Le collège recommande l'étude de la question au sein du groupe de travail réunissant le Conseil National des Barreaux et la Haute Autorité pour ce qui est des auxiliaires de Justice et de leur comportement pour contribuer au respect des principes de non-discrimination.

Par courrier en date du 14 février 2007 en direction de la LICRA-TOURAINNE, le Directeur juridique de la HALDE a confirmé que :

1/ Le Président de l'Assemblée des départements de France a indiqué adhérer à la proposition de réflexion conjointe avec la Direction de la promotion de l'égalité de la Haute Autorité sur la question de la prévention des stéréotypes liés à des préjugés racistes

2/ En accord avec le Conseil National des Barreaux de l'Ecole Nationale de la Magistrature, la Haute Autorité s'est engagée dans le programme de formation des praticiens du procès consistant notamment à sensibiliser les avocats formateurs à la lutte contre les discriminations et à accueillir en stage professionnel, les élèves-avocats et magistrats.

Annexe 4 :

ACTION CITOYENNE DE L'ASSOCIATION JEUNESSE ET HABITAT EN 2008

L'association jeunesse et habitat a pour action principale de favoriser l'accès au logement pour les jeunes.

L'association intègre la lutte contre les discriminations dans ses relations quotidiennes avec les résidents de son foyer.

C'est pourquoi, l'association ne met pas en œuvre d'actions spécifiques en faveur de la lutte contre les discriminations. L'association agit au cas par cas en fonction des difficultés rencontrées par les publics accueillis.

L'association participe aux réunions de la C.O.P.E.C. ce qui lui permet d'être informée sur les évolutions législatives relatives à la lutte contre les discriminations.

LES ACTIONS CONCRÈTES DE L'ASSOCIATION JEUNESSE ET HABITAT EN 2008

On peut relever deux actions "phares" menées par l'association en 2008 :

- d'une part, il s'agit de la tenue d'un stand sur le racisme en partenariat avec la LICRA, pour informer les résidents sur cette problématique.

Cette action s'est inscrite dans le cadre de la semaine d'éducation contre le racisme et les discriminations qui a lieu chaque année du 15 au 21 mars.

- d'autre part, il s'agit de l'organisation d'une soirée en juin 2008 autour d'un court-métrage, qui a été réalisé par M. Pepiang TOUSDI, originaire du Tchad et ancien résident du foyer de l'association.

Ce film retrace une partie de l'histoire de Pepiang TOUSDI et comporte des témoignages de résidents étrangers.

Ce film a été réalisé en partenariat avec le collectif "réalisateur sans canal fixe". Cette soirée a réuni 40 résidents, ainsi que des associations telles que la ligue des droits de l'homme.